

# Suivi des fonds pour les partenaires indispensables

**RAPPORT ET FEUILLE DE ROUTE**

Atelier, Paris, 6-7 novembre 2023

**Charapa**



**Global  
Alliance**  
of Territorial  
Communities

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>	<b>LA FEUILLE DE ROUTE DE PARIS POUR LE SUIVI DES FONDS</b> .....	<b>15</b>
<b>LE CONTEXTE ACTUEL DE FINANCEMENT</b> .....	<b>4</b>	Nous devons construire un écosystème de données basé sur un cadre commun .....	15
Les peuples autochtones et les communautés locales sont des partenaires essentiels .....	4	Donateurs .....	15
Le financement ne correspond pas aux rôles et aux besoins sur le terrain .....	4	Partenaires et alliés .....	16
Canaliser les fonds vers le terrain .....	5	Peuples autochtones et communautés locales .....	16
Mécanismes de financement mis en place par les peuples autochtones et les communautés locales .....	6	Poursuivre le dialogue, la collaboration et les partenariats .....	17
<b>LE CONTEXTE DE SUIVI ACTUEL</b> .....	<b>7</b>	<b>RESSOURCES</b> .....	<b>18</b>
Le suivi est essentiel pour orienter nos stratégies .....	7		
Le suivi doit être amélioré à bien des égards, à tous les niveaux .....	8		
Il est important de disposer de données spécifiques sur l'impact et l'approche des peuples autochtones et des communautés locales .....	8		
Rapport sur les donateurs .....	8		
Agrégation des rapports des donateurs .....	8		
Améliorer les systèmes d'information des donateurs .....	11		
Traçabilité des financements par les différents canaux .....	12		
Nations unies et autres agences et institutions multilatérales .....	12		
ONG internationales .....	13		
Données sur les financements accordés aux populations autochtones et aux communautés locales .....	13		
Risques et confiance .....	14		



Photo: Renzo Fuentes

## INTRODUCTION

Les 6 et 7 novembre 2023, Shandia et Charapa ont organisé un atelier multipartite à Paris.<sup>1</sup>

L'atelier visait à explorer les moyens d'améliorer et d'institutionnaliser le suivi du financement pour les peuples autochtones et les communautés locales. Plus précisément, les participants ont discuté les points suivants

- Expériences en matière de suivi et de contrôle des financements destinés aux populations autochtones et aux communautés locales,
- les moyens de renforcer le suivi des flux de financement destinés aux peuples autochtones et aux communautés locales, en vue d'améliorer la transparence, la coordination, le dialogue et les stratégies

Plus de 65 représentants d'organisations, de réseaux, de plateformes et de

---

1) L'atelier a été organisé avec le soutien d'Indigenous Peoples Rights International, International Funders of Indigenous Peoples, Rainforest Foundation Norway, Rainforest Foundation US, Rights and Resources Initiative, Tinta, le Programme des Nations unies pour le développement et l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones, avec le soutien financier de la Fondation Ford, de la Fondation David et Lucile Packard et du Fonds Christensen

mécanismes de financement des peuples autochtones, de communautés locales, de donateurs bilatéraux, de bailleurs de fonds philanthropiques, d'agences onusiennes et multilatérales, d'organisations de la société civile et de chercheurs ont participé à l'atelier, qui a bénéficié d'une traduction simultanée en quatre langues et a facilité la participation en ligne aux sessions plénières.

La diversité des participants reflète la complexité des défis à relever et a permis un riche partage d'expériences, où chacun a contribué et appris. Les discussions ont affirmé que les solutions ne peuvent être trouvées que par le dialogue et la collaboration. Cela se reflète également dans le principal résultat de l'atelier, la *feuille de route de Paris pour le suivi des fonds*, qui reprend les principales recommandations formulées. La mise en œuvre de la feuille de route nécessitera une coordination, une co-création et des efforts complémentaires, dans lesquels les donateurs, les agences multilatérales, la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales ont tous un rôle à jouer.

En tant qu'organiseurs, nous remercions tous les participants à l'atelier pour leur contribution à la résolution d'une lacune systémique qui aurait dû être comblée depuis longtemps, et nous nous réjouissons de suivre la feuille de route avec vous tous.

## LE CONTEXTE ACTUEL DE FINANCEMENT

### Les peuples autochtones et les communautés locales sont des partenaires essentiels

L'insuffisance des données et des statistiques sur les peuples autochtones et les communautés locales reste un obstacle majeur à la compréhension et à la prise en compte de leur situation. Dans certaines régions, même les données démographiques de base font défaut. Lorsqu'elles sont disponibles, les données ou les estimations mettent en évidence la discrimination omniprésente à laquelle sont confrontés les peuples autochtones et les communautés locales, mais aussi leur rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité et dans la réalisation d'un développement durable qui ne laisse personne de côté.

Au niveau mondial, les peuples autochtones représentent environ 6,2 % de la population mondiale, mais 18,7 % des personnes en extrême pauvreté.<sup>2</sup> On estime que 36 % des forêts intactes restantes, au moins 24 % du carbone aérien des forêts tropicales<sup>3</sup> et jusqu'à 80 % de la biodiversité forestière restante<sup>4</sup> se trouvent sur les territoires des peuples autochtones.

La capacité des peuples autochtones et des communautés locales à protéger et à gérer durablement les terres, les territoires et les ressources naturelles, sur la base des connaissances traditionnelles et des pratiques de subsistance, est essentielle pour trouver des solutions aux crises interdépendantes auxquelles le monde est confronté.

Par conséquent, les peuples autochtones et les communautés locales sont

2) OIT, 2019: Mise en œuvre de la convention n° 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux: Vers une approche inclusive, un avenir durable et juste, p. 13 Disponible [ici](#)

3) Voir les données du [mondiales ressources Institut des](#)

4) Voir par exemple [Déclaration de l'UICN](#) et l'engagement des peuples autochtones et des communautés locales en matière de tenure forestière, rapport annuel de l'UICN. Rapport 2021-2022, p. 4, disponible [ici](#)

des partenaires indispensables pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique, du Cadre mondial pour la biodiversité et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Ce rôle doit être dûment reflété dans les approches et le langage que nous utilisons. Il n'est plus acceptable d'adopter une approche de sauvegarde minimale pour "ne pas nuire" ou de parler des peuples autochtones et des communautés locales comme de bénéficiaires ou de groupes vulnérables et marginalisés. Nos relations doivent être conçues comme des partenariats, fondés sur la reconnaissance de nos droits et de nos contributions dans toutes les régions du monde et dans tous les écosystèmes.

### Le financement ne correspond pas aux rôles et aux besoins sur le terrain

Bien qu'aucune donnée précise ne soit disponible, les estimations montrent que seule une petite partie du financement international pour la biodiversité, le changement climatique et le développement durable est allouée aux peuples autochtones et/ou aux communautés locales.

Rainforest Foundation Norway estime que le financement des droits fonciers et de la gestion forestière des peuples autochtones et des communautés locales a représenté moins de 1 % de l'aide internationale au développement climatique pour la période 2011-2020.<sup>5</sup>

International Funders for Indigenous Peoples estime que seulement 0,6 % des financements déclarés dans la base de données CANDID (principalement des bailleurs de fonds philanthropiques) ont été marqués comme "bénéficiant aux peuples autochtones". Sur ce montant limité, 88,7 % sont allés aux peuples autochtones d'Amérique du Nord.

Les exigences complexes et bureaucratiques des donateurs, les formats de candidature compétitifs, les financements à court terme et à petite échelle,

5) Voir: <https://www.regnskog.no/en/news/falling-short>

les barrières linguistiques, les réglementations gouvernementales restrictives, la discrimination et les faibles capacités institutionnelles restent des obstacles majeurs à l'accès au financement.

Un autre obstacle persistant est le manque d'alignement sur les priorités du développement autodéterminé sur le terrain. Alors qu'un soutien est nécessaire pour tous les peuples autochtones et les communautés locales qui sont en première ligne dans la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, les financements sont souvent réservés à des régions ou à des écosystèmes particuliers et certaines zones restent invisibles pour les donateurs. En outre, les communautés ont souvent une vision globale de leur développement, alors que les financements sont généralement réservés à un sujet ou à un ensemble d'activités spécifiques. De surcroît, elles ont besoin de flexibilité et d'un soutien d'urgence pour lutter contre l'exploitation minière, la criminalisation, les attaques contre les défenseurs des droits fonciers, l'accaparement des terres et d'autres événements échappant à leur contrôle.

La nécessité d'un soutien de base à long terme, qui renforce la gouvernance et les capacités institutionnelles, est évidente. Lorsque les besoins en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique sont définis par les communautés et que les capacités locales sont consolidées, les coûts de transaction sont considérablement réduits. Enfin, le financement devrait permettre aux peuples autochtones et aux communautés locales de défendre leurs droits à tous les niveaux, y compris en poursuivant les réformes juridiques et politiques nécessaires.

### **Canaliser les fonds vers le terrain**

Reconnaissant les rôles, les besoins et les obstacles particuliers auxquels sont confrontées les populations autochtones et/ou les communautés locales, certaines institutions ont mis en place des initiatives de financement ciblées. Il s'agit notamment des initiatives suivantes

1. Le Programme de microfinancements (PMF) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Depuis 1992, le PMF mis en œuvre par le PNUD a été la principale modalité d'engagement des peuples autochtones auprès du FEM, avec plus d'un millier de projets soutenus. Le PMF compile des données désagrégées sur le pourcentage de projets qui soutiennent

les peuples autochtones (plus de 40 % dans les pays concernés) ainsi que sur le pourcentage de projets par région qui sont dirigés par les peuples autochtones par rapport à ceux qui profitent aux peuples autochtones.

2. Le mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF) du Fonds international de développement agricole (FIDA), créé en 2007 pour renforcer les communautés et les organisations des peuples autochtones. L'IPAF finance de petits projets qui favorisent un développement autonome, c'est pourquoi tous les projets sont mis en œuvre par des organisations de peuples autochtones.<sup>6</sup> L'engagement du FIDA auprès des peuples autochtones est guidé par une politique spécifique et par le Forum semestriel des peuples autochtones du FIDA, qui constitue une plateforme de dialogue soutenu avec la direction pour évaluer l'engagement du FIDA auprès des peuples autochtones et promouvoir leur participation aux activités soutenues par le FIDA à tous les niveaux.

Ces initiatives sont relativement modestes et il y a un sentiment que l'on demande aux peuples autochtones et aux communautés locales de "réaliser de grandes prouesses avec peu d'argent". Comme point positif: lors de la COP 26, le Forest Tenure Funders Group s'est engagé à fournir 1,7 milliard de dollars US pour renforcer les droits de propriété forestière et la tutelle des peuples autochtones et des communautés locales sur une période de cinq ans.<sup>7</sup> Dans le même ordre d'idées, le Fonds-cadre mondial pour la biodiversité (GBFF), récemment créé, consacra 20 % de ses ressources au soutien d'initiatives menées par des autochtones en vue de protéger et de conserver la biodiversité. Cela pourrait potentiellement générer un financement supplémentaire de 4 milliards de dollars américains.<sup>8</sup>

Bien que cela soit positif, la situation du financement sur le terrain n'a pas changé de manière significative, ce qui donne l'impression que la plupart des fonds ne parviennent pas aux institutions au niveau local.

---

6) Voir: <https://www.ifad.org/en/ipaf>

7) Voir: <https://landportal.org/node/112557>

8) Voir: <https://www.forestpeoples.org/en/press-release-indigenous-peoples-global-biodiversity-framework-fund>

Le Forest Tenure Funders Group s'est engagé à augmenter le financement direct. Cependant, les données compilées par Shandia en 2023 montrent que seulement 0,19 % des fonds de l'un des donateurs bilatéraux et 7 % de l'un des bailleurs de fonds philanthropiques de l'Engagement ont été transférés directement à des organisations de peuples autochtones ou de communautés locales.<sup>9</sup>

Les données recueillies par Charapa en 2022 n'ont permis d'identifier que 6 organisations, réseaux et mécanismes de financement de peuples autochtones disposant d'un budget supérieur à 1 million d'USD dans les forêts tropicales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.<sup>10</sup> Cela montre que la situation du financement sur le terrain n'a pas changé de manière significative.

Compte tenu de la diversité des situations, il n'existe pas de modèle simple ou unique pour apporter un soutien efficace aux peuples autochtones et/ou aux communautés locales. L'exigence générale est que les mécanismes de financement soient adaptés aux diverses réalités sur le terrain et que les peuples autochtones et/ou les communautés locales participent au dialogue et à la prise de décision concernant le mécanisme de financement le plus pertinent et le plus efficace pour eux.

9) Shandia, publication à venir

10) Voir: <https://charapa.dk/directing-funds-to-rights/>

## Mécanismes de financement mis en place par les peuples autochtones et les communautés locales

En réponse à la situation actuelle en matière de financement, les peuples autochtones et/ou les communautés locales ont commencé à développer leurs propres mécanismes de financement direct. Ces mécanismes sont les suivants:

- Le Fonds des femmes autochtones AYNI, créé par le Forum international des femmes autochtones, qui soutient les organisations de femmes autochtones dans le renforcement de leurs capacités et dans la mise en œuvre de projets de développement économique, environnemental et social.<sup>11</sup>
- Le Fondo Territorial Mesoamericano (FTM), qui est un mécanisme de financement innovant par et pour les peuples autochtones et les communautés locales, établi par l'Alliance méso-américaine des peuples et des forêts (AMPB).<sup>12</sup>
- Le Fonds de solidarité des peuples autochtones d'Asie (IPAS), qui est un mécanisme régional établi par le biais d'un processus régional représentatif. L'IPAS fournit un financement direct aux peuples autochtones de 14 pays d'Asie.
- Le Fonds Nusantara, créé par l'Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN) en collaboration avec deux autres organisations de masse, est un mécanisme unique de financement direct des peuples autochtones et des communautés locales dans toute l'Indonésie.<sup>13</sup>

Ces mécanismes mettent fortement l'accent sur le renforcement des capacités sur le terrain par le biais de pré-investissements, afin non seulement de soutenir les activités, mais aussi de renforcer les capacités techniques, de formuler des priorités, de définir des indicateurs d'impact et de mesurer l'impact. Nombre de ces mécanismes ont été créés récemment et sont encore en train de consolider leur capacité institutionnelle et d'élargir leur champ d'action. Actuellement, le financement de ces mécanismes par les donateurs

11) <https://fimi-iiwf.org/en/our-programs/the-ayni-indigenous-womens-fund-program/>

12) <https://www.alianzamesoamericana.org/es/fondo-territorial-mesoamericano/>

13) Pour en savoir plus: [nusantarafund.org](https://nusantarafund.org)

reste faible, mais la capacité croissante de ces mécanismes de financement offre une opportunité évidente d'augmenter le financement direct des peuples autochtones et/ou des communautés locales.

En outre, ces mécanismes sont dotés d'une gouvernance inclusive qui met l'accent sur les femmes, les personnes handicapées et les jeunes, et se caractérisent par une forte appropriation. Leur conception repose sur des consultations approfondies afin de s'aligner sur les priorités et les plans des communautés et de répondre rapidement aux urgences et à l'évolution de la situation sur le terrain. Comme ces mécanismes de financement ont une vision unique de la situation sur le terrain, ils ont un fort potentiel pour collecter des données sur la situation du financement, les priorités et les lacunes sur le terrain.

La plateforme Shandia a été créée par l'Alliance globale des collectivités territoriales pour promouvoir et faciliter le financement direct, prévisible, efficace et durable des peuples autochtones et des communautés locales.<sup>14</sup>

Shandia n'est pas un mécanisme de transfert de fonds, mais remplit un certain nombre de fonctions stratégiques, notamment:

- Faciliter un dialogue stratégique et continu avec les donateurs
- Échanger des expériences et des bonnes pratiques en matière de transparence et de responsabilité
- Suivre l'état et les tendances de financement

À l'avenir, le forum annuel Shandia réunira les mécanismes de financement régionaux et nationaux dirigés par les peuples autochtones et les communautés locales, les principaux donateurs, les alliés stratégiques et les personnes ressources afin d'identifier les obstacles, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience pour accroître le financement direct; de convenir de procédures et de formats simplifiés pour garantir la responsabilité; d'identifier les lacunes, les priorités et les possibilités de financement; d'échanger des expériences en matière de suivi et de créer un espace pour le renforcement mutuel des capacités et l'apprentissage.

---

14) <https://globalalliance.me/shandia/>

## LE CONTEXTE DE SUIVI ACTUEL

### Le suivi est essentiel pour orienter nos stratégies

Actuellement, nous avons des difficultés à répondre à des questions fondamentales sur les montants des fonds alloués à qui, dans quel but et avec quel impact. Bien que les données sur le financement ne soient pas une fin en soi, elles sont essentielles pour guider nos efforts dans la lutte contre le changement climatique, la conservation et la gestion durable de la biodiversité et le développement durable. Plus précisément, de meilleures données nous permettront de:

- Favoriser le changement de politique et augmenter le financement pour les populations autochtones et les communautés locales
- Rendre le financement plus efficace, notamment en évaluant la meilleure modalité de financement dans un contexte donné
- Favoriser la collaboration et la complémentarité entre les donateurs bilatéraux et philanthropiques, y compris au niveau national
- Tenir les donateurs responsables de leurs engagements, y compris des promesses et des objectifs spécifiques (tels que l'objectif d'allouer 20 % du Fonds du cadre mondial pour la biodiversité)
- Éviter le double financement et le double comptage, par exemple en cas d'engagements multiples
- Rendre compte de l'impact, y compris l'impact politique, ce qui contribuera à la collecte de fonds supplémentaires
- Mesurer le succès de la mobilisation de ressources supplémentaires et indiquer aux nouveaux donateurs les lacunes en matière de financement
- Faire correspondre les fonds aux besoins, pour briser les schémas d'inégalité systémique
- Garantir l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes handicapées
- Responsabiliser les populations autochtones et les communautés locales grâce à des données générées, comprises et validées par leurs autorités
- Contrer les informations gouvernementales trompeuses qui, dans certains contextes, contribuent à l'exclusion des populations autochtones

## **Le suivi doit être amélioré à bien des égards, à tous les niveaux**

Les défis à relever pour améliorer le suivi et produire de meilleures données sont multiples et se situent à différents niveaux. Certains sont de nature plus conceptuelle et touchent tous les acteurs, tandis que d'autres sont plus spécifiques à des groupes particuliers tels que les donateurs, les agences des Nations unies, les ONG ou les organisations de peuples autochtones et de communautés locales. Les sous-sections suivantes décrivent les principaux défis identifiés.

### **Il est important de disposer de données spécifiques sur l'impact et l'approche des peuples autochtones et des communautés locales**

On observe une tendance croissante à confondre les différents détenteurs de droits et partenaires en utilisant des catégories combinées et des abréviations telles que IPLC (Indigenous Peoples and Local Communities) et BIPOC (Black, Indigenous, People of Color). Cela empêche d'obtenir et de générer des données plus spécifiques et limite une analyse plus approfondie de l'impact et de la portée de l'investissement grâce à des données désagrégées. Pour produire des données utiles et orienter vers les bonnes solutions, les catégories utilisées doivent être spécifiques et alignées sur des critères et des termes convenus au niveau international.

Les peuples autochtones constituent un groupe particulier de détenteurs de droits collectifs, reconnus par la législation internationale en matière de droits de l'homme. Les droits des peuples autochtones sont inscrits dans la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et la convention n° 169 de l'OIT fournit des critères spécifiques pour identifier ces peuples.

Les communautés locales sont couvertes par la Convention sur la diversité biologique et d'autres instruments internationaux relatifs à l'environnement et au climat. La CDB traite des communautés locales *“qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique”* (article 8(j)). Dans le contexte de la biodiversité et du changement climatique, il est donc important de comprendre la situation et le rôle des peuples autochtones et des communautés locales, sans pour autant confondre ces deux catégories

distinctes. Il est également important de comprendre et de respecter le fait que, dans de nombreuses régions, les peuples autochtones et les communautés locales ont établi des partenariats ou des organisations communes. Par conséquent, dans un contexte de collecte de données, il est important de pouvoir agréger et désagréger les données afin de refléter les réalités, la portée, les impacts et les partenariats sur le terrain.

### **Rapports des donateurs**

Les bailleurs de fonds se sont engagés à faire preuve de transparence et à rendre compte régulièrement de leurs allocations, mais ils ne disposent pas de normes internationalement reconnues pour suivre spécifiquement les fonds alloués aux peuples autochtones ou aux communautés locales. Il s'agit évidemment d'un obstacle majeur à la compréhension de la contribution de chaque donateur et à l'agrégation de données provenant de plusieurs donateurs.

Le Groupe des bailleurs de fonds de la tenure forestière a fait un effort précieux pour rassembler des données et rendre compte de leurs contributions collectives à la promesse de tenure forestière. Cependant, pour de nombreux donateurs, le rapport sur leur financement direct aux peuples autochtones et aux communautés locales est basé sur des estimations, des méthodologies ad hoc et des enquêtes individuelles, qui sont complexes et prennent du temps, et comportent un risque d'interprétation ou de calcul erroné lors de l'agrégation de diverses données.

### **Agrégation des rapports des donateurs**

De nombreux donateurs rendent compte à des institutions telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) ou le CANDID qui, à des titres divers, ont pour mandat d'agréger et de publier des données sur le financement du développement.



### **L'Organisation de coopération et de développement**

**économiques (OCDE)**, par l'intermédiaire de son Comité d'aide au développement (CAD-OCDE), suit et mesure l'aide publique au développement (APD) et d'autres flux de financement. Les donateurs bilatéraux sont tenus de présenter un rapport à l'OCDE afin de respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD. De nombreuses agences multilatérales et de grandes fondations philanthropiques œuvrant pour le développement rendent également compte à l'OCDE.

Les donateurs rendent compte à l'OCDE sur la base de normes de mesure communes qui précisent qui dépense quoi, où, comment et dans quel but. Les normes de l'OCDE comprennent également des "marqueurs politiques" qui permettent de suivre des objectifs politiques spécifiques liés à l'égalité des sexes, aux personnes handicapées, au changement climatique et à la biodiversité, entre autres. Le système ne comprend pas de marqueur de politique spécifique pour les peuples autochtones.

En 2023, l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones a recommandé spécifiquement au CAD de l'OCDE d'inclure un marqueur de politique dans son système statistique, afin de faciliter le suivi des fonds alloués aux peuples autochtones dans tous les secteurs.<sup>15</sup>

### **L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide**

**(IITA)** est une initiative mondiale visant à améliorer la transparence des ressources humanitaires et de développement. Plus de 1 500 organisations, dont des gouvernements donateurs, des institutions de financement du développement, des agences des Nations unies, des ONG, des fondations et des organisations du secteur privé, publient des informations sur leurs dépenses et leurs activités dans le cadre de l'IITA. L'IITA comprend des données sur les dépenses passées, les plans budgétaires futurs, la localisation, les secteurs, les résultats et l'accès aux documents stratégiques des projets. Actuellement, les données de l'IITA sont disponibles pour plus d'un million de projets humanitaires et de développement. La norme de l'IITA ne comprend pas de marqueur pour les peuples autochtones, mais une recherche par mot peut fournir des informations utiles sur les projets qui mentionnent ce terme dans la description narrative. Toutefois, les résultats de la recherche nécessitent un nettoyage et une analyse plus poussés.

**Candid**<sup>16</sup> est une organisation à but non lucratif qui fournit des données et des informations complètes sur le financement philanthropique, en particulier celui des fondations basées aux États-Unis. Son annuaire des fondations contient des informations sur plus de 242 000 organismes subventionnaires et fournit des informations sur le financement par montant, par sujet et par répartition géographique.

15) UNPFII, 2023, art. 93, disponible ici

16) Voir: <https://candid.org>

Toutes ces institutions disposent de bases de données consultables, mais leurs systèmes statistiques ne sont pas conçus pour suivre spécifiquement le financement des peuples autochtones ou des communautés locales. Il n'existe donc pas de méthodologies, de définitions, de termes ou de classifications communes pour assurer la comparabilité des données. En outre, le financement des peuples autochtones et/ou des communautés locales constitue souvent une petite partie de programmes plus importants, et il est donc nécessaire de décomposer les chiffres du budget pour éviter de surestimer le niveau de financement.

Une autre difficulté réside dans le fait que la base de données de l'OCDE ne fournit des informations que sur le premier niveau de bénéficiaires. Comme la plupart des fonds sont acheminés par d'autres types d'organisations, les données n'indiquent pas combien de fonds sont finalement transférés aux organisations et aux territoires des peuples autochtones ou des communautés locales, respectivement. La seule façon d'estimer ce transfert est d'établir des indicateurs de substitution et de rechercher les noms d'organisations connues de peuples autochtones ou de communautés locales parmi les organisations chargées de la mise en œuvre. Cette méthode est toutefois associée à un degré élevé d'imprécision.

Le système IITA permet aux utilisateurs de suivre les flux financiers:

- Spécifier l'identité des organisations impliquées dans des activités spécifiques et le rôle de ces organisations (par exemple, financement ou mise en œuvre). Cela permet aux utilisateurs des données de fournir une analyse contextuelle plus poussée (par exemple, en identifiant les organisations dirigées par des autochtones).
- Détailler les transactions financières liées à ces activités, y compris les organisations prestataires et bénéficiaires, et le type de transaction (par exemple, une promesse de don, un décaissement ou une dépense).
- Spécifier la relation entre les activités déclarées séparément (par exemple, une activité parentale ou infantine) afin de pouvoir comprendre les flux de fonds complexes.

Cette approche se heurte à des obstacles pratiques, mais elle pourrait être étudiée de façon plus approfondie à moyen et à long terme.

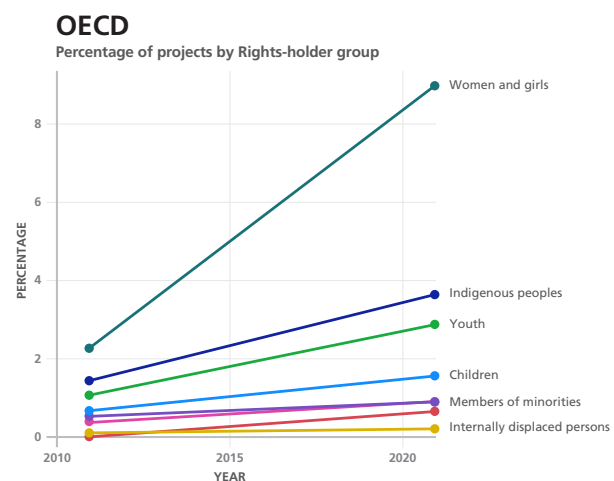
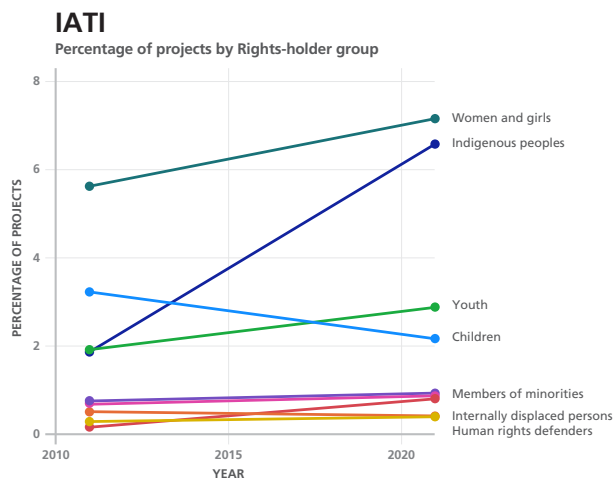
Sur la base des descriptions narratives des projets dans les bases de données, l'intelligence artificielle (IA) peut aider à identifier les projets qui impliquent d'une manière ou d'une autre les peuples autochtones, soit en tant que catégorie générique, soit en identifiant les noms des peuples individuels. Dans ce dernier cas, il faudrait toutefois dresser une liste des noms spécifiques des peuples autochtones. L'identification des financements destinés aux communautés locales à l'aide de l'IA représente un plus grand défi, car le terme est utilisé de différentes manières par les différents donateurs, sans référence à des critères d'identification internationalement reconnus.

La société civile et les organisations de recherche<sup>17</sup> ont publié des rapports précieux basés sur les données de l'OCDE, de l'IITA et de CANDID, qui donnent des approximations sur le financement des peuples autochtones et/ou des communautés locales dans des secteurs et des contextes spécifiques. Cette analyse des données a nécessité la récupération et le nettoyage de millions de données, la recherche de mots clés, l'établissement d'indicateurs de substitution, ainsi qu'un examen et une vérification manuels. Ces solutions de contournement sont compliquées, coûteuses, chronophages et difficiles à maintenir dans le temps. En outre, elles comportent inévitablement une marge d'incertitude. Pour minimiser les risques d'erreur, toutes les données doivent encore être vérifiées par les donateurs, les peuples autochtones ou les communautés locales.

Ce qui précède souligne la nécessité d'une solution rationalisée et systémique afin de garantir des normes communes pour les rapports des donateurs et l'agrégation des données au sein de ces institutions établies pour le suivi du financement du développement.

---

17) Voir par exemple: Campaign for Nature, International Funders for Indigenous Peoples, Indufor, Overseas Development Institute, Rainforest Foundation Norway et Rights and Resources Initiative.



*Tendances du nombre de projets dans les bases de données de l'IITA et de l'OCDE, s'adressant à différents groupes de détenteurs de droits. Analyse réalisée par l'Institut danois des droits de l'homme, à l'aide d'un algorithme de classification des textes<sup>18</sup>*

18) Pour en savoir plus sur le développement de l'algorithme, cliquez ici: <https://www.ohchr.org/en/stories/2021/03/artificial-intelligence-ensuring-human-rights-heart-sustainable-development-goals> et ici: <https://sdgdata.humanrights.dk/en/methodology>

## Améliorer les systèmes de rapports des donateurs

Les donateurs bilatéraux, les bailleurs de fonds philanthropiques et les institutions telles que l'OCDE, l'IITA et le CANDID peuvent tous jouer un rôle crucial dans l'amélioration de la traçabilité des financements destinés aux peuples autochtones et aux communautés locales. Cela impliquerait le développement d'un cadre commun afin que:

- 1) Les donateurs se référeraient à des termes et classifications communs lorsqu'ils rendent compte de leur soutien aux peuples autochtones ou aux communautés locales, par le biais de descriptions narratives des projets, de marquage des lignes budgétaires pour le soutien indirect ou direct et de marquage des projets par rapport aux marqueurs politiques dans les systèmes de rapports agrégés (OCDE, IITA et CANDID, entre autres).
- 2) L'OCDE et l'OATI intégreraient un marqueur politique spécifique pour les peuples autochtones dans leurs systèmes statistiques, afin de faciliter l'identification des projets pertinents pour les peuples autochtones et de faciliter l'agrégation des données entre les différents donateurs.

Pour que cette approche puisse être mise en œuvre, elle nécessiterait une harmonisation et un engagement de la part de certains grands donateurs/fournisseurs de données, tels que les donateurs bilatéraux influents et les bailleurs de fonds philanthropiques. Un argument clé à cet égard est qu'au lieu d'imposer une charge supplémentaire aux donateurs, cette approche allégerait leurs obligations actuelles en matière de rapports par rapport à des engagements et des objectifs spécifiques, tout en générant les données nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de leur soutien. À long terme, cela constituerait une source institutionnalisée et durable de données fiables et comparables qui permettraient un suivi soutenu dans le temps, dans les régions et les secteurs.

## Traçabilité des financements par les différents canaux

Les différents types d'organisations auxquelles les donateurs transfèrent leurs fonds pour soutenir les peuples autochtones et les communautés locales sont communément appelés "intermédiaires". Un intermédiaire est une organisation qui n'est pas établie ou dirigée par les peuples autochtones et/ou les communautés locales et qui reçoit des fonds dans le but de fournir un soutien aux peuples autochtones et/ou aux communautés locales, y compris par le biais de transferts de fonds. Par conséquent, les intermédiaires comprennent les banques multilatérales et régionales, les agences des Nations Unies, les gouvernements nationaux, les ONG internationales, les mécanismes de subvention ainsi que les petites ONG locales et les organisations de soutien. Le terme "intermédiaires" est donc si large et comprend tant d'acteurs différents qu'il n'est pas pertinent d'en parler de façon générale.

Nous devons plutôt faire la distinction entre différentes catégories d'institutions et explorer les moyens de générer des données sur les catégories spécifiques, ce qui permettrait une analyse plus approfondie de leurs limites, contributions, avantages comparatifs, coûts et impacts respectifs. Compte tenu de la diversité des "intermédiaires", le défi de la collecte de données nécessitera des solutions spécifiques pour des catégories d'organisations particulières.

**Comme les donateurs rendent compte du premier niveau de bénéficiaires des fonds, il est en fait possible de compiler des estimations sur leurs allocations à différents types d'organisations. Par exemple, le FTFG rapporte que 51% des décaissements au cours de la première année de la promesse de tenure forestière ont été alloués à des ONG internationales, 17% à des gouvernements nationaux, 10% à des agences multilatérales et des pourcentages plus faibles à des mécanismes et fonds de subvention internationaux ou régionaux, à des peuples autochtones et à des communautés locales, à des ONG nationales et à d'autres.<sup>19</sup>**

19) Voir: <https://landportal.org/library/resources/indigenous-peoples-and-local-communities-forest-tenure-pledge-annual-report-2021>

## Nations unies et autres agences et institutions multilatérales

En général, les agences multilatérales et les institutions financières peuvent suivre les fonds explicitement alloués aux peuples autochtones par le biais de mécanismes de subventions spécifiques, mais ne peuvent pas suivre les fonds dans le cadre de leur portefeuille plus large de prêts et de projets.

Le système des Nations Unies est chargé d'atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, tels que spécifiés dans les articles 41 et 42 de la Déclaration. En 2014, l'Assemblée générale des Nations unies a demandé l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle du système (SWAP) afin de favoriser une approche cohérente de l'action dans l'ensemble du système des Nations unies. Le Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, qui compte 45 membres dans l'ensemble du système des Nations unies, coordonne la mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système. Le groupe est actuellement en train de concevoir un cadre d'indicateurs pour évaluer et compiler des données agrégées sur l'action du système des Nations unies en faveur des peuples autochtones dans le monde entier, y compris par l'intermédiaire des cadres de coopération pour le développement durable des Nations unies au niveau national. Avec le bon choix d'indicateurs, le cadre pourrait être un point d'entrée pour la collecte de données systématiques sur l'action du système des Nations unies en ce qui concerne les peuples autochtones.

Un certain nombre d'agences multilatérales de développement et de financement, telles que la Banque mondiale et les banques régionales, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds vert pour le climat et le FIDA, ont mis en place des garanties institutionnelles pour éviter d'enfreindre les droits des peuples autochtones, notamment en exigeant le consentement préalable, libre et éclairé des communautés concernées. L'activation de ces garanties permet d'estimer le nombre de projets qui affectent positivement ou négativement les peuples autochtones, mais ne fournit pas d'informations sur les fonds alloués ou transférés aux peuples autochtones. Cela nécessiterait une analyse manuelle beaucoup plus détaillée.

Un autre point d'entrée est que les agences multilatérales et les grandes initiatives de la société civile mettent souvent en place des organes consultatifs comprenant des représentants autosélectionnés des peuples autochtones

et/ou des communautés locales. Ces organes jouent un rôle de contrôle important, mais n'ont jusqu'à présent pas rendu compte du financement d'une manière qui puisse être quantifiée, comparée ou agrégée.

### ONG internationales

Une grande partie des fonds destinés aux peuples autochtones et/ou aux communautés locales est allouée à des ONG internationales. Si certaines de ces ONG peuvent rendre compte des fonds transférés par le biais de mécanismes spécifiques, elles ne disposent généralement pas de données sur le financement de leurs portefeuilles plus larges ou sur le financement transféré aux organisations et territoires des peuples autochtones et/ou des communautés locales. Il n'existe pas non plus de taxonomie commune ou de normes de rapport pour faciliter la production de données comparables entre ces ONG.

Une façon de combler le manque d'informations sur les financements accordés aux ONG internationales et par leur intermédiaire est de partir d'une liste d'ONG internationales ayant des antécédents en matière d'engagement avec les peuples autochtones et/ou les communautés locales, et de leur demander de fournir des données en fonction d'une norme commune convenue.<sup>20</sup>

Path to Scale est un réseau informel de donateurs, de mécanismes financiers et de leurs intermédiaires, visant à mobiliser au moins 10 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, afin de garantir les droits à la terre et aux ressources, la conservation et les moyens de subsistance des peuples autochtones, des communautés locales et des populations d'ascendance africaine. Le réseau est coordonné par Rights and Resources Initiative et se réunit régulièrement. Il sert également de mécanisme de partage d'informations, d'idées et d'expériences. Compte tenu de son rôle de rassembleur et de sa composition, Path to Scale pourrait jouer un rôle dans l'amélioration des données et des rapports des ONG internationales.<sup>21</sup>

---

20) Voir la liste indicative établie par David Kaimowitz ici: <https://globalalliance.me/wp-content/uploads/2023/11/Relevant-Organizations-that-Fund-Indigenous-Peoples-and-Forest-Communities.pdf>

21) Voir: <https://www.pathtoscale.org>

### Données sur les financements accordés aux populations autochtones et aux communautés locales

L'une des lacunes les plus importantes et les plus cruciales en matière de données concerne les fonds qui parviennent aux peuples autochtones et aux communautés locales. Le FTFG fait état du pourcentage de décaissements effectués sous forme de financement direct<sup>22</sup> et il est possible d'estimer le pourcentage de financement des donateurs individuels alloué directement aux organisations des peuples autochtones et des communautés locales. Toutefois, ces chiffres ne couvrent pas la communauté des donateurs de manière exhaustive et ne tiennent pas compte des fonds transférés par d'autres canaux, par exemple par l'intermédiaire de gouvernements, d'agences multilatérales ou d'ONGs. Il s'agit d'une lacune qui ne peut être comblée qu'en partant de la base.

Les gens sur le terrain connaissent très bien leur propre situation, mais cette connaissance ne se traduit pas par des points de données qui peuvent être facilement comparés et communiqués au niveau international. Au contraire, les cadres et indicateurs de rapports sont souvent imposés du haut vers le bas et ne génèrent pas nécessairement des données accessibles, pertinentes et compréhensibles au niveau local.

Pour éviter l'extraction de données et garantir la participation et la légitimité des efforts de suivi, ceux-ci doivent être menés par les peuples autochtones et/ou les communautés locales eux-mêmes. En outre, l'accent ne doit pas être mis uniquement sur le financement, mais également sur l'impact, ainsi que sur les informations contextuelles plus larges qui sont nécessaires pour éclairer les stratégies des peuples autochtones et des communautés locales. Il s'agit notamment d'informations sur les investissements dans les terres communautaires, les dettes pour les échanges de nature, les lois et politiques discriminatoires, la criminalisation, les défenseurs des droits de l'homme, etc.

Il existe déjà des expériences solides et pertinentes en matière de suivi communautaire des droits et du développement, telles que le Navigateur autochtone<sup>23</sup>, qui peuvent inspirer des actions supplémentaires ou même être

---

22) Voir FTFG, Rapport annuel 2021-2022, disponible [ici](#)

23) Voir: <https://indigenousnavigator.org>



élargies pour inclure des modules pertinents sur le financement. De même, les mécanismes de financement mis en place par les peuples autochtones et les communautés locales auront un rôle important à jouer.

Récemment, Shandia a également lancé des activités pilotes pour compiler et publier des données illustratives sur le financement des organisations et des territoires de l'Alliance globale des collectivités territoriales. Ces expériences peuvent servir de base à l'établissement de rapports normalisés afin de commencer à produire des données comparables permettant un suivi dans le temps et entre les régions.

L'intensification du suivi sur le terrain est essentielle pour combler le manque actuel de données, mais elle peut également contribuer à l'autonomisation si elle est effectuée de la bonne manière, sous la direction des peuples autochtones et des communautés locales elles-mêmes. Pour ce faire, il faudra toutefois mettre l'accent sur le renforcement des capacités, l'élaboration de méthodes et d'outils, l'institutionnalisation des efforts, ainsi que sur l'investissement et le soutien des donateurs.

### **Risques et confiance**

Dans le contexte du rétrécissement de l'espace de la société civile, des restrictions gouvernementales en matière de financement et des attaques contre les défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement, la publication de données concernant le financement implique des risques réels pour les organisations et les dirigeants des peuples autochtones et des communautés locales. Il existe des exemples de militants ciblés par les forces de sécurité pour avoir tenté de mobiliser des ressources pour leurs communautés et d'organisations dont les fonds ont été gelés.

Pour de nombreuses organisations, partager des données avec d'autres nécessitera un degré de confiance très élevé. C'est une autre raison pour laquelle la compilation des données sur le terrain doit être effectuée par les organisations de peuples autochtones et les communautés locales elles-mêmes. En outre, toutes les précautions possibles doivent être prises pour renforcer la sécurité des données. Enfin, les données sur le financement devraient être publiées à un niveau agrégé, afin d'aider à identifier la situation et les tendances sans mettre en danger les organisations individuelles.

## LA FEUILLE DE ROUTE DE PARIS POUR LE SUIVI DES FONDS

L'atelier sur le suivi *des fonds pour les partenaires indispensables* a réuni 65 représentants des peuples autochtones, des communautés locales, des donateurs bilatéraux et philanthropiques, des agences onusiennes et multilatérales, des organisations de la société civile et des chercheurs. Les participants ont discuté des problèmes interdépendants suivants:

- Trop peu de fonds sont alloués pour soutenir le rôle crucial des peuples autochtones et des communautés locales en ce qui concerne le changement climatique, la biodiversité et le développement durable, et;
- Trop peu d'informations sont disponibles pour éclairer la prise de décision et les stratégies efficaces concernant les allocations, les modalités de transfert et les fonds qui parviennent aux peuples autochtones et aux communautés locales.

Les participants ont identifié conjointement les éléments clés suivants d'une feuille de route visant à combler ces lacunes systémiques:

### **Nous devons construire un écosystème de données basé sur un cadre commun**

Les données dont nous avons besoin proviendront de différentes sources, notamment de donateurs bilatéraux, de bailleurs de fonds philanthropiques, d'agences multilatérales, d'ONG et d'organisations de peuples autochtones et de communautés locales. Toutefois, pour garantir la validité, l'agrégation et la comparabilité des données, celles-ci devraient être produites en référence à un cadre commun. Ce cadre doit comprendre des classifications, des termes et des normes communs, qui doivent être acceptés et appliqués par les multiples acteurs de l'écosystème des données.

La classification et la description relatives aux peuples autochtones et aux communautés locales, respectivement, devraient être spécifiques à ces groupes distincts et élaborées par leurs institutions représentatives, dans le respect du droit fondamental à l'auto-identification. Dans le cas des peuples autochtones, elles doivent être fondées et alignées sur les instruments internationaux pertinents, tels que la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples

autochtones et la convention n° 169 de l'OIT.

Un ensemble de documents d'orientation et d'outils de formation devrait être élaboré et diffusé dans plusieurs langues afin de garantir une utilisation et une applicabilité étendues du cadre commun.

### **Donateurs**

Pour remédier de manière significative au sous-financement des peuples autochtones et des communautés locales, les donateurs doivent augmenter leur financement, aider à mobiliser d'autres donateurs et fournir des fonds de la manière la plus efficace et la plus percutante possible.

Cette dernière implique d'augmenter le financement direct des peuples autochtones et des communautés locales, y compris par le biais des mécanismes de financement qu'ils ont mis en place, ce qui a un effet immédiat sur le terrain. Il faut également veiller à ce que les peuples autochtones et les communautés locales participent pleinement aux décisions concernant le canal de financement le plus efficace pour leurs organisations, territoires et communautés spécifiques. Les donateurs devraient renforcer la coordination entre eux et travailler avec les organisations des peuples autochtones et des communautés locales pour simplifier, harmoniser et adapter ces formats et exigences aux réalités du terrain.

Afin d'améliorer la traçabilité, les donateurs devraient marquer et rendre compte de leurs allocations de fonds aux peuples autochtones et aux communautés locales en fonction des classifications, des termes et des normes du cadre commun décrit ci-dessus.

En outre, ils devraient collaborer et se coordonner avec les institutions créées pour rassembler et publier des données sur les allocations des donateurs pour le financement du développement (OCDE, IITA et CANDID) afin de mettre en place un suivi et une surveillance systématiques dans leurs systèmes statistiques, sur la base des classifications, des termes et des normes du cadre commun.

Un élément crucial est l'inclusion par le CAD de l'OCDE d'un marqueur politique sur les peuples autochtones dans son système statistique, ce qui

nécessitera une coordination et une collaboration avec le groupe de travail sur les statistiques du CAD de l'OCDE. Un autre élément consiste à explorer davantage le potentiel d'analyse des descriptions narratives des projets dans les bases de données de l'OCDE, de l'IITA et de CANDID, en utilisant l'IA/algorithmes de classification des textes. Enfin, il serait utile d'explorer l'approche de suivi des flux financiers de l'IITA, qui pourrait fournir des informations importantes sur les relations entre les différents acteurs et les activités connexes. En général, pour assurer la qualité des données et éviter la surestimation du financement, il est important de garantir la possibilité d'un examen public et d'une vérification des microdonnées sur les allocations des donateurs.

Afin de renforcer l'attention de l'OCDE et de l'IITA sur les besoins spécifiques en matière de données relatives aux peuples autochtones et aux communautés locales, davantage de donateurs devraient être encouragés à s'engager et à faire des rapports. Il serait par exemple important que davantage de bailleurs de fonds philanthropiques rendent compte à l'OCDE ou à l'IITA. De même, il est important de renforcer l'engagement des peuples autochtones et des communautés locales auprès de ces institutions, par exemple en demandant l'adhésion à l'IITA et en entamant un dialogue et une collaboration avec les réseaux politiques et les chantiers pertinents du CAD, y compris le réseau environnemental du CAD et la communauté de pratique du CAD sur la pauvreté et les inégalités, ainsi que le chantier du CAD sur le développement mené localement.

### **Partenaires et alliés**

Les différentes catégories d'acteurs qui jouent un rôle dans le soutien et l'acheminement des fonds vers les peuples autochtones et/ou les communautés locales doivent renforcer la coordination et la collaboration entre leurs pairs, afin d'élaborer collectivement des solutions pour combler les lacunes en matière de données dans leurs différents contextes, tout en s'alignant sur le cadre commun décrit ci-dessus.

Au sein du système des Nations unies, le groupe d'appui interagences peut jouer un rôle crucial dans la promotion d'une approche commune du suivi, en incluant un indicateur spécifique sur le financement des peuples autochtones

dans le futur cadre d'indicateurs pour la mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système pour la mise en œuvre de la DNUDPA.

Dans les institutions dotées de garanties relatives aux populations autochtones, il conviendrait d'étudier davantage la possibilité d'utiliser l'activation de ces garanties comme point d'entrée pour évaluer également les dotations budgétaires.

Au sein du groupe des ONG internationales qui constituent les bénéficiaires de premier niveau de la majorité des fonds alloués par les donateurs aux peuples autochtones et aux communautés locales, il est essentiel de rendre compte des fonds reçus, du soutien fourni et des fonds transférés aux organisations, territoires et communautés des peuples autochtones et/ou des communautés locales. L'IITA pourrait être la plateforme commune pour ces rapports, tandis que Path to Scale et d'autres réseaux pourraient jouer un rôle important dans la promotion d'une approche commune. L'engagement de certaines des principales ONG actives dans ce domaine pourrait contribuer à en rallier d'autres.

### **Peuples autochtones et communautés locales**

Seuls les peuples autochtones et les communautés locales sont en mesure d'évaluer le niveau de financement qui parvient à leurs organisations, territoires et communautés respectifs et d'en rendre compte. Cela s'explique non seulement par le fait que les donateurs et les partenaires ne disposent pas d'une vue d'ensemble des fonds transférés, mais aussi par le fait que la production de telles données est sensible et exige un degré élevé de confiance et de légitimité. Toute tentative de compilation et de publication de données sur les financements qui atteignent le terrain doit tenir compte des risques et des dispositions relatives à la sécurité des données, spécifiques aux contextes nationaux.

Par conséquent, les organisations, les réseaux et les plateformes des peuples autochtones et des communautés locales doivent jouer un rôle clé dans l'écosystème de données décrit ci-dessus. Toutefois, l'importance de leur pleine participation et contribution va bien au-delà de la production de chiffres budgétaires. Elle est essentielle pour garantir la pertinence des données, la transparence, la responsabilité et l'autonomisation des communautés, ainsi que



pour mesurer l'impact du financement.

Une telle approche de la collecte, de l'analyse, de l'agrégation et de la communication des données peut s'appuyer sur les expériences, les méthodologies, les mécanismes et les plateformes déjà développés par les peuples autochtones et/ou les communautés locales. Il s'agit notamment des divers mécanismes de financement tels que AYNi, FTM, IPAS et Nusantara, du Forum international autochtone sur la biodiversité, de la plateforme des communautés locales et des peuples autochtones dans la CCNUCC, du groupe majeur des peuples autochtones sur les ODD, des organes consultatifs créés pour guider diverses initiatives de financement, de la plateforme Shandia et d'initiatives telles que le Navigateur autochtone.

### **Poursuivre le dialogue, la collaboration et les partenariats**

L'évolution vers un écosystème de données qui améliore la transparence en se référant à un cadre commun est un processus qui nécessitera des efforts de la part des institutions individuelles, mais aussi un dialogue, une collaboration et des partenariats continus.

Pour suivre les efforts collectifs déployés pour respecter la feuille de route et l'adapter si nécessaire, il est important d'adopter une approche progressive et d'identifier les priorités et les actions concrètes qui peuvent être mises en œuvre à court, moyen et long terme. À cet effet, nous devons identifier les mécanismes de coordination qui nous permettront d'aller de l'avant, ainsi que les plateformes que nous pouvons utiliser pour poursuivre le dialogue et la collaboration.

À des fins de coordination, nous recommandons la création d'un groupe multi-acteurs, les "Amis de la feuille de route de Paris", qui devrait comprendre des représentants des différentes catégories d'organisations ayant un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la feuille de route (peuples autochtones, communautés locales, donateurs, agences des Nations unies, ONG, mécanismes de financement, institutions dotées d'un mandat de suivi). Le groupe coordonnera les efforts, tandis que le dialogue se poursuivra dans le cadre de forums et d'espaces déjà établis. L'Alliance globale des collectivités territoriales, dans le cadre de Shandia, jouera un rôle de premier plan dans la convocation des "Amis de la feuille de route de Paris".

Nous recommandons d'organiser les discussions de suivi les plus immédiates dans le contexte des événements suivants:

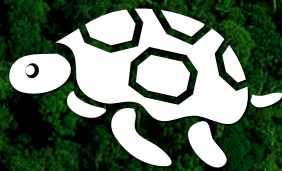
- La prochaine session de l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones (New York, avril 2024)
- Les prochaines réunions de Path to Scale
- Le Forum annuel Shandia, qui sera organisé en 2024 (dates à confirmer)
- La réunion de consultation mondiale du groupe consultatif des peuples autochtones (IPAG) du Fonds vert pour le climat, qui se tiendra en Malaisie en 2024 (dates à confirmer).

## Ressources

Les principaux efforts visant à faire progresser la feuille de route de Paris font partie intégrante du mandat et des fonctions institutionnelles essentielles en matière de suivi et d'établissement de rapports des institutions concernées. Ils ne devraient donc pas nécessiter de financement supplémentaire. En outre, le fait d'aligner la poursuite du dialogue sur des événements qui rassemblent déjà de nombreux acteurs concernés limitera les coûts du dialogue et de la coordination. Toutefois, des fonds supplémentaires sont nécessaires pour certains objectifs spécifiques:

- Élaboration d'un cadre commun pour l'amélioration du suivi, y compris les classifications, les termes et les normes, ainsi que les documents d'orientation connexes, et consultations sur ce cadre.
- Développement de méthodologies et d'approches, collecte de données et mise en place d'infrastructures de données par les plateformes et les mécanismes de financement mis en place par les peuples autochtones et les communautés locales.
- Exploration plus poussée du potentiel d'analyse des descriptions narratives de projets à l'aide de l'IA
- Convocation des "Amis de la feuille de route de Paris" et poursuite de forums de dialogue.





<https://charapa.dk>



**Global  
Alliance**  
of Territorial  
Communities

<https://globalalliance.me>